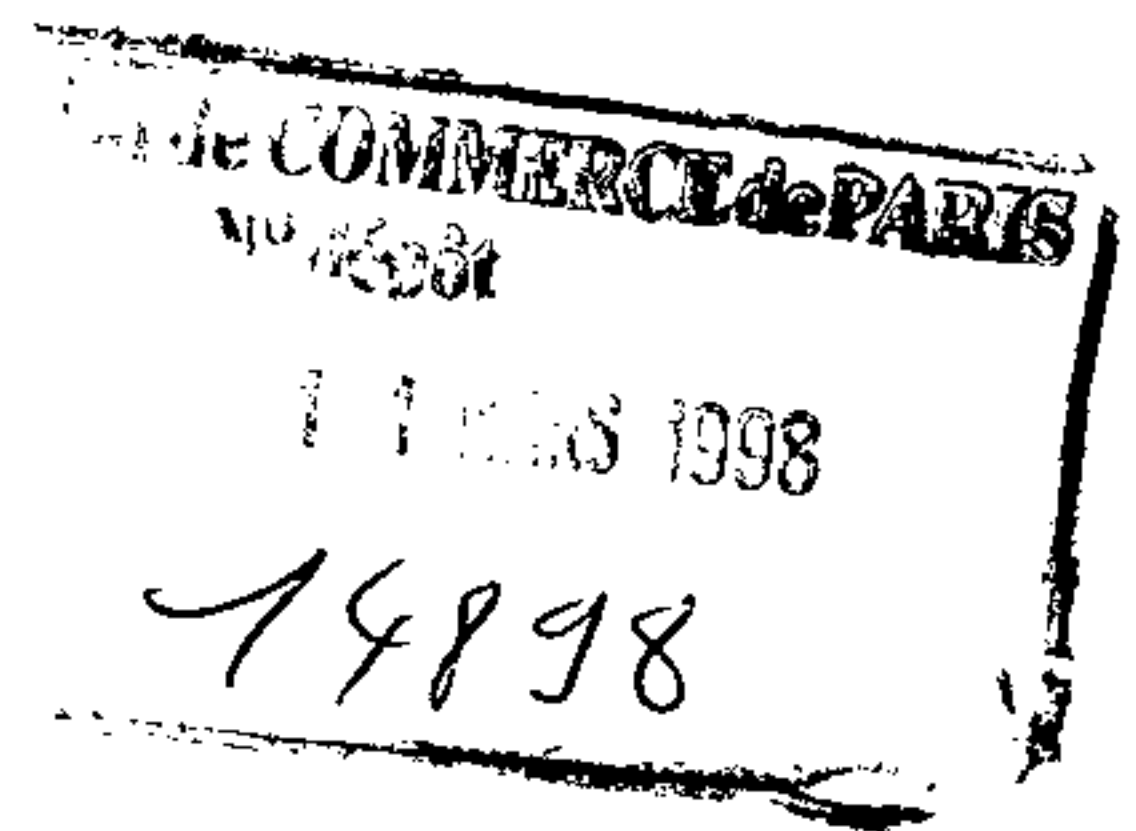


6-12
Société Anonyme
au capital de 250.000 francs
Siège social : 134 RUE DES COURONNES
PARIS (VINGTIEME ARRONDISSEMENT)
RCS PARIS B379134208



90312580

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 26 MAI 1997**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, et le vingt-six mai, à dix-neuf heures, le conseil d'administration s'est réuni, au siège social de la société,

Sont présents :

Mme Isabelle SITBON

Mme Hélène ZUILI

Mme Corinne SIN RONIA

Monsieur Paul NIZARD, commissaire aux comptes, est présent.

En conséquence, Mme Hélène ZUILI, président du conseil d'administration constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le conseil peut valablement délibérer.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion du conseil est adopté à l'unanimité.

Puis, le Président rappelle que le conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

Le conseil d'administration prend acte à dater de ce jour de la démission de Mme Corinne SIN RONIA de son poste d'administrateur.

DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

Le conseil d'administration prend acte à dater de ce jour de la démission de Mme Hélène ZUILI de son poste d'administrateur.

SR 202

COOPTATION DE DEUX ADMINISTRATEURS

Le président rappelle le principe relatif à la nomination par cooptation des administrateurs par suite de vacance provoquée par un décès ou une démission.

Il évoque ensuite la démission relatée ci-dessus de Mme Hélène ZUILI, ainsi que celle de Mme Corinne SIN RONIA, rendant vacant deux sièges d'administrateurs et l'opportunité dans l'intérêt de la société de nommer deux administrateurs en remplacement.

Il propose à cet effet, au conseil d'administration la nomination de :

Mme Brigitte PEILLON, demeurant 15 Rue Duméril- 75013 Paris en remplacement de Mme Hélène ZUILI, démissionnaire.

Mme Mireille SITBON, demeurant 22 Rue Daviel 75003 Paris en remplacement de Mme Corinne SIN RONIA, démissionnaire.

Après échange de vues le conseil décide à l'unanimité de nommer Mme Brigitte PEILLON, administrateur à titre provisoire en remplacement de Mme Hélène ZUILI, et Mme Mireille SITBON administrateur à titre provisoire en remplacement de Mme Corinne SIN RONIA sous réserve de la ratification de ces nominations par la plus prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Brigitte PEILLON et Mireille SITBON exerceront leurs fonctions conformément à l'article 15 des statuts pour la durée restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur le comptes de l'exercice 1997 correspondant au temps restant à courir des mandats de Hélène ZUILI et Corinne SIN RONIA.

Elles remercient le conseil de la confiance témoignée en les nommant à ces fonctions qu'ils acceptent sous réserve de la ratification de ces nominations par la plus prochaine assemblée générale ordinaire.

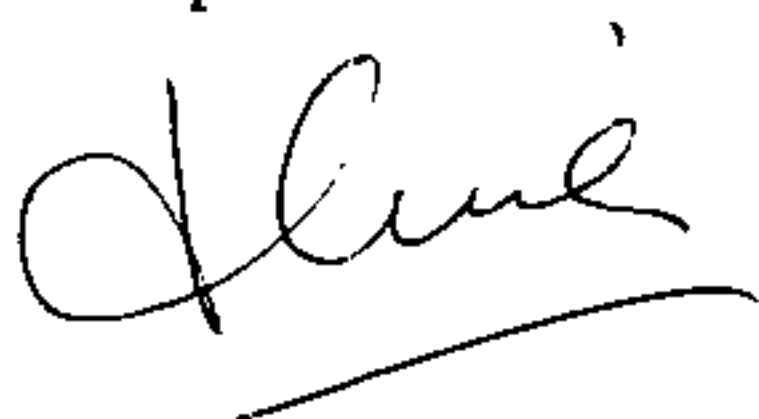
Ces derniers qui acceptent et déclarent, chacun en ce qui le concerne qu'aucune disposition légale ou réglementaire ne leur interdit d'exercer les fonctions d'administrateur de la société.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou extraits certifiés conformes du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité, acquise par la loi et afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un autre administrateur.

Le président



Un administrateur



6-12
Société anonyme
au capital de 250.000 francs
Siège social : 134 RUE DES COURONNES
PARIS (VINGTIEME ARRONDISSEMENT)
RCS PARIS B379134208

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 26 MAI 1997

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, et le vingt-six mai, à vingt heures, le conseil d'administration s'est réuni, au siège social de la société,

Sont présents :

Mme **Isabelle SITBON**

Mme **Brigitte PEILLON**,

Mme **Mireille SITBON**,

Monsieur **Paul NIZARD**, commissaire aux comptes, est présent.

En conséquence, Mme Mireille SITBON, préside la séance et constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le conseil peut valablement délibérer.

Mme Brigitte PEILLON assure les fonctions de secrétaire.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion du conseil est adopté à l'unanimité.

Puis, le Président rappelle que le conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Il rappelle alors la démission de Mme Hélène ZUILI de ses fonctions d'administrateur et de président du conseil d'administration.

La société se retrouve donc sans président, il y a lieu d'élire séance tenante un nouveau président, le président de séance demande alors s'il y a des administrateurs candidats à ces fonctions.

Mme Isabelle SITBON, déclare être candidat.

Mme Isabelle SITBON est élue président à l'unanimité.

Mme Isabelle SITBON a les pouvoirs les plus étendus, conformément à l'article 16 des statuts.

Les émoluments annuels du président du conseil d'administration en rémunération de ses fonctions et responsabilités seront fixés ultérieurement.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou extraits certifiés conformes du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité, acquise par la loi et afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

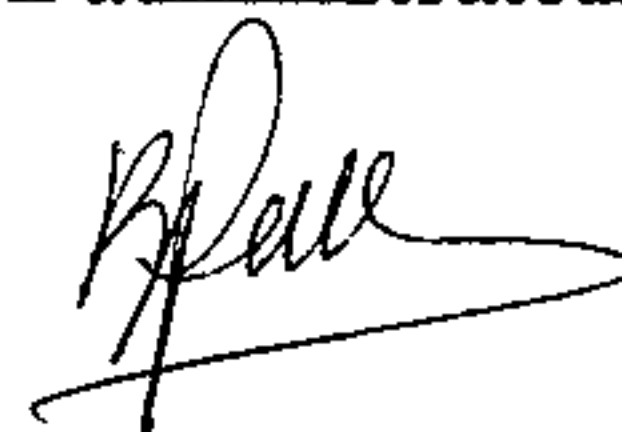
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 30.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un autre administrateur.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Isabelle Sitbon', written in a cursive style.

Un administrateur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Paul', written in a cursive style.